

n°62  
janvier 2005



# La lettre

**Écrans pâles** : diversité culturelle  
et culture commune dans l'audiovisuel





## 4

### Contexte

Le FASILD,  
partenaire du petit écran

## 10

### Tables rondes

Compte rendu  
des quatre tables rondes  
qui ont eu lieu lors du  
colloque "Ecrans pâles"



## 16

### Point de vue

Chercheurs, écrivains,  
journalistes nous donnent  
leur avis

## 21

### Analyse

Quelles sont les solutions,  
comment les autres pays  
gèrent-ils la représentativité  
des minorités à l'écran ?



## 25

### Perspectives

Blandine Kriegel, présidente  
du HCI, livre ses réflexions  
et conclusions à l'issue  
du colloque "Ecrans pâles"



### La lettre du FASILD

Trimestriel du Fonds d'action  
et de soutien pour l'intégration  
et la lutte contre  
les discriminations  
Tour Paris-Lyon  
209, rue de Bercy  
75585 Paris cedex 12  
Tél. : 01 40 02 77 02

Directeur de la publication :  
Olivier Rousselle

Coordination : direction de la  
Communication du FASILD.  
Conception et secrétariat  
de rédaction : Ligaris.  
Tél. : 01 41 43 73 00

Rédaction :  
Anne Fellmann, Bruno Schwab,  
Géraldine Wolf et la direction de la  
Communication du FASILD.

Crédits photos : Charlotte  
Schouboe/France 3 (photo couverture);  
photos colloque "Ecrans pâles" :  
FASILD ; TF1, TelFrance,  
France 3, AFP, DR.

Imprimerie Bialec S.A. - Nancy  
Commission paritaire : 03272  
ISSN : 1639 - 7681



**Nelly Olin,**  
ministre déléguée  
à l'Intégration,  
à l'Égalité des chances  
et à la Lutte  
contre l'exclusion

DR

**D**ans son discours de Troyes du 14 octobre 2002, le président de la République a placé l'intégration et l'égalité des chances au centre de notre pacte républicain et des priorités du gouvernement.

Si "l'égalité des chances" suppose de donner un nouvel élan à notre modèle d'intégration, il convient aussi de favoriser un meilleur accueil des nouveaux arrivants et de renforcer les droits des immigrés, notamment en matière d'emploi et de logement.

Une lutte sans faille contre toutes les formes de discrimination et de manifestations d'intolérance doit enfin être engagée.

C'est dans ce cadre que j'entends inscrire mon action en tant que ministre déléguée à l'Intégration, à l'Égalité des chances et à la Lutte contre l'exclusion.

D'ores et déjà, le Comité interministériel pour l'intégration qui s'est réuni le 10 avril 2003 a déterminé 55 mesures parmi lesquelles figurent la création de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) dont le projet de loi a été voté en première lecture, sans opposition, au Sénat en novembre 2004 et à l'Assemblée nationale en octobre 2004, ainsi que l'ouverture de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris (en 2007).

De plus, le troisième volet du Plan de cohésion sociale présenté en juillet 2004 par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, est entièrement consacré à l'égalité des chances.

Les programmes 19 et 20 de ce plan prévoient, d'une part, la rénovation de l'accueil et de l'intégration des populations immigrées et, d'autre part, la lutte contre les discriminations.

Ils confortent le rôle du FASILD dans la politique de cohésion sociale et dans la réussite de l'intégration sur notre territoire.

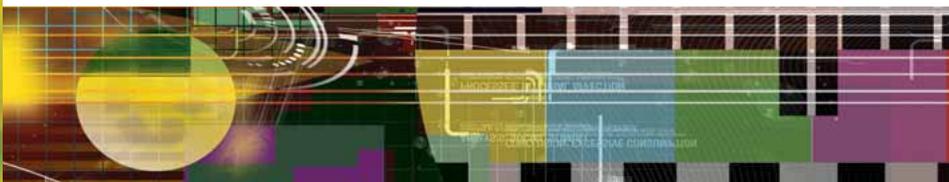
Le FASILD doit aussi contribuer au soutien des associations de quartier qui travaillent sur la socialisation et la médiation. Ces actions doivent permettre d'éviter la marginalisation de publics souvent menacés de précarité.

La réussite de notre politique d'intégration passe par une mobilisation de tous, et je sais pouvoir compter sur tous les partenaires du FASILD pour assurer le plein succès des initiatives lancées par le gouvernement et pour renforcer l'égalité républicaine et la cohésion nationale.

Au cœur de cet enjeu, je suis déterminée à redonner un souffle nouveau à notre modèle d'intégration.

Cette cohésion est le résultat de l'adhésion de tous à des valeurs communes, à un projet commun.

**Son moteur, c'est l'égalité des chances.**



**Le nombre de participants et la qualité des interventions lors du colloque "Ecrans pâles" ont marqué l'émergence d'une véritable prise de conscience sur le thème débattu : diversité culturelle et culture commune dans l'audiovisuel. Mais, au-delà du débat d'idées, le FASILD (et avant lui le FAS) agit concrètement pour accompagner et accélérer les progrès de la représentation des minorités dans l'audiovisuel. Entretien avec Olivier Rousselle, directeur général du FASILD.**

**D**ès les années 1970, l'établissement s'est engagé dans le financement d'émissions spécifiques n'entrant pas dans le dispositif habituel de la production et diffusées sur la troisième chaîne de télévision.

### **De la production d'émissions spécifiques...**

On se souvient par exemple de "Mosaïque" apparue en 1976, de "Rencontres" en 1989, plus récemment de "Saga-cités"... L'évolution de ces émissions a accompagné celle de la société et de ses préoccupations : alors que "Mosaïque" était pensée comme une émission d'immigrés s'adressant aux immigrés, le point de vue s'est progressivement élargi, jusqu'à "Saga-cités" qui ouvrait la thématique aux publics de jeunes des cités. Peu à peu cependant,

ont lancé une réflexion commune. Ce travail, dans lequel se sont impliqués tous les responsables des unités de programme de France 3, a débouché sur la mise au point d'un accord-cadre signé le 24 septembre 2002.

D'une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction, l'accord concerne tous les genres télévisuels susceptibles de toucher l'ensemble des publics : fictions, documentaires, magazines, divertissements.

Il prévoit ainsi une collection de documentaires de 52 minutes "Chez moi la France", une fiction par an diffusée en première partie de soirée et traitant de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, une "semaine de l'intégration"

# Le FASILD,



une contradiction est apparue entre cette "territorialisation" et la volonté d'éviter l'assignation des immigrés aux banlieues difficiles. Par ailleurs, avec le temps et peut-être une certaine usure du concept, "Saga-cités" s'est trouvée progressivement marginalisée dans la grille des programmes de FR3.

Une nouvelle approche devenait nécessaire, l'objectif n'étant plus seulement de donner la parole aux populations issues de l'immigration dans des émissions dédiées, mais de parvenir à ce que leur présence à l'écran soit, dans tous les types de programmes, représentative de leur place réelle dans la société.

### **... à la mise au point de chartes transversales**

En 2001, à l'initiative de Rémy Pflimlin, président de France 3, et d'Olivier Rousselle, directeur général du FASILD, leurs deux établissements

mobilisant chaque année l'ensemble des antennes nationales et régionales, un partenariat avec les antennes régionales dans le cadre de l'émission "Télé-cités", ainsi qu'une veille entre France 3 et le FASILD pour une collaboration au plus haut niveau.

Deux ans après la signature, le bilan se rapproche des ambitions initiales. Une quinzaine de documentaires ont été coproduits dans le cadre de la collection "Chez moi la France" ; la "semaine de l'intégration" a connu sa deuxième édition début 2004 – sur le thème de l'histoire et de la mémoire – et a rencontré, tout comme la première, un très large succès d'audience (plus de 10 millions de téléspectateurs) ; les partenariats avec les antennes régionales se poursuivent et s'étendent autour de l'émission "Télé-cités", mais aussi à travers le soutien à des documentaires. Pour ce qui est de la fiction, seul un téléfilm a été cofinancé et diffusé.



# partenaire du petit écran

Cependant, le FASILD participe à la série quotidienne "Plus belle la vie" dont les 260 épisodes diffusés en première partie de soirée présentent la vie dans un quartier populaire de Marseille en pleine mutation sociologique.

## Un effet d'entraînement

Aujourd'hui, d'autres résultats sont visibles à l'antenne : outre la présentation du nouveau "Soir 3" par la journaliste Audrey Pulvar, de nombreux reporters issus de l'immigration participent aux journaux télévisés. Les candidats et les publics des émissions en public se diversifient. La présence de personnes issues de l'immigration se banalise, pas à pas.

Sans qu'il soit possible de tracer une relation de cause à effet directe entre la signature de l'accord-cadre et cette évolution. Cet engagement formel a contribué à la modification du regard porté sur l'autre, à son acceptation et sa reconnaissance, chez les spectateurs comme au sein des acteurs de l'audiovisuel.

En outre, « l'accord-cadre avec France 3 a aussi permis d'enclencher le mouvement avec Marc Tessier concernant l'ensemble de France Télévisions », note Olivier Rousselle. En effet, sous l'impulsion de son directeur général,

le groupe s'est doté en 2004 d'un plan pour l'intégration des minorités à l'antenne. Ce plan, qui institue une cellule de réflexion et d'action au sein de chaque chaîne, est articulé sur deux axes : les contenus des programmes mais aussi la politique sociale. France 2 et France 3 s'impliquent donc également désormais dans le développement de partenariats avec les écoles préparant aux métiers de l'audiovisuel, dans une politique d'accueil des stagiaires, la formation de journalistes et de techniciens, le recrutement de personnes en contrat à durée déterminée prenant en compte, à compétences équivalentes, la notion d'origine...

## Des efforts à poursuivre

« Depuis le colloque sur le thème des "Ecrans pâles" qui s'est tenu en avril 2004, on assiste à une sorte de surenchère entre les chaînes publiques. Les choses avancent plus lentement sur les chaînes privées, remarque Olivier Rousselle. L'accord-cadre avec France 3 nous permet d'apprendre et de progresser. Toutefois, une étude en cours menée par l'IEP (Institut d'études politiques) de Toulouse et la Délégation interministérielle à la ville (DIV) sur le traitement de la question de l'immigration par l'audiovisuel

montre qu'un long chemin reste encore à parcourir : selon les premiers résultats, 35 % des téléspectateurs associent immigration à la télévision aux faits divers ; et 30 % au folklore. De plus, si l'on constate quelques progrès, la représentation des minorités à l'écran, en particulier à travers des fictions et des documentaires, n'a pas encore atteint le stade qui lui permettra de se priver d'appuis. Le témoignage exemplaire de Yamina Benguigui lors du colloque d'avril montre les difficultés que rencontrent aujourd'hui encore les producteurs pour monter des projets intégrant ce thème. Ce qui est vrai pour les documentaires l'est aussi pour les fictions. Dans ces conditions, nos financements constituent souvent un apport indispensable sans lequel ces projets n'aboutiraient pas. Même lorsqu'ils ne représentent qu'une part très minoritaire des budgets, ce qui est le cas des fictions que nous soutenons, ils offrent un effet de levier très puissant. L'apport du FASILD, dans sa dimension financière comme le regard que nous portons en amont sur les scénarii, est généralement décisif. Nous ne devons donc pas relâcher nos efforts, mais au contraire rester vigilants et poursuivre notre rôle de stimulateur extérieur prêt à relancer le processus jusqu'à ce que celui-ci trouve son autonomie... »

# “Ecrans pâles” ?

## Diversité



La télévision est le lieu quotidien de l'information, du dialogue et de la communication. A ce titre, elle doit offrir une image représentative, c'est-à-dire diversifiée, de la société. Or, la télévision est parfois accusée de se faire sans une large part de la population, qui se trouve marginalisée, privée de la valorisation sociale liée à la représentation médiatique. Comment remédier à ce risque de décalage préjudiciable à la cohésion sociale ? C'est cette difficile question qu'ont souhaité poser le Haut Conseil à l'intégration (HCI), le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD), en organisant le 26 avril 2004, à l'Institut du monde arabe, une journée de réflexion sur le thème de la diversité culturelle et de la culture commune dans l'audiovisuel. Au cours de quatre tables rondes, présidents et dirigeants de chaîne de télévision, acteurs de l'audiovisuel, associations et observateurs ont été invités à exposer leurs idées sur le rôle de la télévision dans la promotion de la diversité culturelle et la création d'une "culture commune" sur



lesquelles nous revenons dans les pages 10 à 17 de ce journal.

### Les termes du débat

Depuis la fête « black-blanc-beur » que fut la Coupe du monde de football de 1998, qui marque une prise de conscience de la richesse de la réalité multi-ethnique de la France, la question de la place des minorités en France a fait irruption dans le débat public.

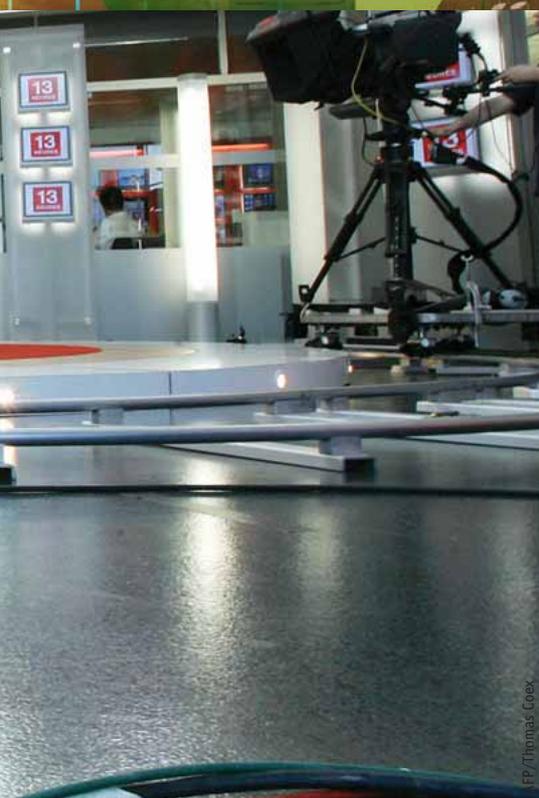
Pour Blandine Kriegel, présidente du HCI, l'intégration n'est pas un devoir imposé aux minorités, mais la nécessité pour toutes les composantes d'une société, majoritaire ou minoritaire, de faire communauté dans la



diversité. Toute l'histoire culturelle de la France prouve que la diversité n'est pas une menace mais un bienfait : il n'a jamais été renoncé au travail, sans fin, de construction de l'unité commune.

Comme l'a rappelé Olivier Rousselle, directeur général du FASILD, la question posée résulte de plusieurs facteurs liés au processus historique de libération de la parole chez les nouvelles générations descendantes de migrants. Il s'agit d'abord de la revendication d'en finir avec l'in-

# culturelle et culture commune dans l'audiovisuel



visibilité et la marginalité, ainsi que de sortir des ghettos territoriaux et de l'assignation culturelle. Il s'agit ensuite d'une volonté d'investir le cœur du système, l'information, tant parce que ces générations ont le sentiment que cette télévision se fait sans elles, que parce qu'elles perçoivent l'expression d'une hiérarchisation implicite des cultures. Il s'agit enfin d'un besoin de réconcilier histoire, mémoire et identité et d'une légitime revendication de présence et de reconnaissance.

Comme l'a rappelé le président du CSA, Dominique Baudis, l'audiovisuel, par son universalité et la force de l'image, est investi d'une mission particulière. L'audiovisuel est le lieu où une nation se donne à voir, où se fait le lien entre espace public et espace privé. Or, une étude du CSA (2000) donne des statistiques effrayantes, qui n'ont évolué que très insuffisamment au regard du retard accumulé : le monde télévisuel reste en fort décalage par rapport à la société. Mais comment faire pour que chacun trouve sa place dans notre société,

facilités par un outil important, l'Observatoire des statistiques mis en place avec le concours de l'INSEE, l'INED et des divers départements ministériels. Par ailleurs, le HCI est très attentif aux questions de formation des populations des quartiers en difficultés : missionné notamment pour réfléchir à la question de la promotion sociale, le HCI est favorable à l'idée d'aider les jeunes à préparer les concours d'accès aux grandes écoles, plutôt qu'à la création d'une voie d'accès spécifique qui leur donnerait un statut à part.

Chacun connaît l'engagement du FASILD depuis son implication dans l'émission spécifique "Mosaïque" en 1976, puis avec un public élargi à travers des émissions telles que "Ensemble



comme l'exige la Constitution, quand l'égalité républicaine refuse les distinctions d'origine, de race, de religion, excluant ainsi une législation fondée sur le fait communautaire ?

## L'action des acteurs institutionnels

Bien que la question ne relève pas uniquement des pouvoirs publics, trois acteurs institutionnels portent ces problématiques et y répondent concrètement : le HCI, le FASILD et le CSA. Le HCI précise l'action par l'élaboration théorique, la clarification des enjeux, qui seront

aujourd'hui" et "Rencontres" en 1989, "Premier service" en 1991 et enfin plus récemment "Saga-cités". Aujourd'hui, le partenariat engagé avec France Télévisions tente, notamment par les "semaines de l'intégration", d'atteindre une approche globalisante qui fasse entrer immigrés et générations issues de l'immigration dans un droit à l'indifférence comme à la visibilité. La réflexion se poursuit à l'échelle européenne sur la promotion de la diversité culturelle dans le monde télévisuel.

Le président du CSA a rappelé les trois axes de son action : dans les contrats des chaînes (cahiers des charges publiés par décrets pour le



secteur public, conventions pour le secteur privé), ont été introduits la promotion des valeurs d'intégration et de solidarité et l'engagement à représenter à l'antenne la diversité d'origine et de culture. Une partie du rapport annuel d'activité des chaînes devra être consacrée à la manière dont chacune des chaînes s'est acquittée de cet objectif ; un premier état des lieux des solutions adoptées à l'étranger a été établi.

### L'action des chaînes

Les présidents de chaîne ont souhaité agir, soit par conviction personnelle, soit par intérêt bien compris : TF1 en privilégiant l'embauche à des postes prédéterminés de journalistes issus de "minorités visibles", LCI en profitant d'un public plutôt sensibilisé à ces questions pour s'ouvrir plus largement à ces journalistes, ce qui amorce un effet de banalisation appréciable. France Télévisions a pour sa part opté pour un plan sur le long terme, avec des commissions *ad hoc* de suivi, la création d'une centaine de stages formants, de contrats de qualification, une convention avec Sciences-Po pour la présélection d'apprentis journalistes issus de l'immigration. Tous s'accordent sur le refus des quotas et sur la nécessité de distinguer les formats d'émissions : la diversité est souvent une

## "Ecrans pâles" ?

### Diversité culturelle et culture commune dans l'audiovisuel



réalité dans la musique, le sport, comme l'a rappelé Nicolas de Tavernost ; "la télé-réalité" a permis de valoriser de jeunes talents issus de l'immigration ; en revanche, la publicité et les émissions d'informations documentaires restent en retrait de cette évolution.

### Les points de vue des acteurs opérationnels

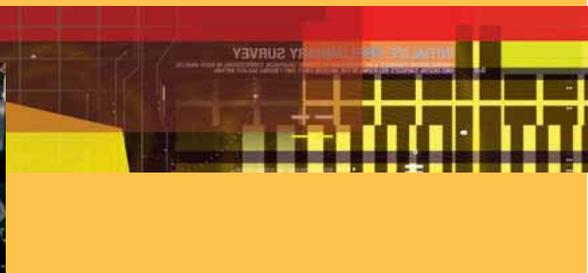
Les réalisateurs, producteurs et acteurs présents ont souligné le rôle du secteur public en la matière ainsi que l'importance de l'audimat dans la définition des politiques télévisuelles. Il y a en effet une contradiction entre le bon accueil fait par le public aux productions multiculturelles et le discours des opérateurs qui refusent acteurs ou journalistes issus de l'immigration en prétendant que leur public ne l'admettrait pas. Le public ne semble pas attacher d'importance à la couleur des acteurs de ses séries préférées et les représentants des minorités y voient une reconnaissance, tardive mais bienvenue. Deux erreurs d'appréciation expliquent ce décalage : le sentiment des grands opérateurs de télévision que la diversité culturelle peut heurter une partie du public et l'intérêt excessif qu'ils accordent à la cible la plus importante numériquement, les classes moyennes, dont les visages et les modes de vie deviennent les normes de référence mais qui sont en constante évolution. Les personnes issues de l'immigration, qui sont aussi des consommateurs, ont pourtant un poids économique non négligeable et sont très majoritairement bien intégrées aux classes moyennes au point de pouvoir, elles aussi, les incarner. Les échanges ont mis en évidence que le volontarisme des chaînes se traduit encore peu dans les faits, en raison notamment de la résistance des échelons intermédiaires des chaînes s'agissant notamment de recrutement. Mais la télévision n'est pas la seule : la presse écrite, qui joue aussi un rôle dans l'opinion, ne doit pas s'exonérer du débat.

### La société civile et les associations

Les associations, qui ont longtemps porté seules ces questions, n'hésitent pas, pour certaines d'entre elles, à revendiquer aujourd'hui une action d'autant plus radicale qu'elle semble le seul remède aux retards accumulés : la discrimination positive. Une ligne de fracture apparaît nettement ici : d'aucuns voient dans la discrimination positive un accélérateur des évolutions, d'autres dénoncent une procédure injuste, inappropriée et impossible à mettre en œuvre. En ce qui concerne les solutions disponibles, cette table ronde a rappelé que la politique américaine d'*affirmative action* ne s'appuie pas sur des quotas mais, comme en France, sur l'inscription dans les contrats et conventions collectives d'une obligation de moyens quant à la représentation de la diversité. L'autorisation, aux Etats-Unis, de collecte d'informations personnelles sur l'ethnie en facilite cependant la mise en œuvre et le suivi. Par ailleurs, une mise en garde a été formulée : on a affaire à des systèmes d'information des politiques éditoriales et c'est sur ces éléments qu'il faut agir, sans quoi on pourra afficher des visages différents à l'écran sans rien changer à la façon dont la différence de culture ou d'origine est perçue.

### Le point de vue des observateurs

Les observateurs ont expliqué la spécificité de la question des minorités visibles dans l'audiovisuel. Comme il s'agit de représentation, on doit s'intéresser à la représentation des minorités à l'écran mais également à leur implication dans la fabrication des programmes. Au-delà des questions de personnes, il s'agit donc aussi de la façon dont ces minorités sont "mises en scène", dans l'écriture de fiction comme dans les faits divers ou la publicité. On a dénoncé trois dérives : la stigmatisation des minorités (traitement sous l'angle exclusif



du drame, utilisation de symboles ou d'images pénalisantes, même à l'appui de discours équilibrés), leur "typisation" (relégation dans des rôles stéréotypés, secondaires ou de marginaux) et leur "évacuation" (absence dans certains médias, notamment la presse des jeunes). Il faut donc non seulement représenter davantage ces groupes sociaux, mais les représenter mieux.

Les observateurs ont analysé certains aspects du problème dépassant le champ d'action de l'audiovisuel : l'éducation, les inégalités, la représentation sociale. Il apparaît indispensable de faire accéder les talents issus de minorités à des formations sur lesquelles ils sont peu informés ou dont ils pensent qu'elles ne leur sont pas destinées, par autocensure ou conscience de classe. Cela passe entre autres par une réflexion sur les critères de sélection aux concours, rédhitoires lorsqu'ils se fondent sur une culture classique peu familière aux familles d'origine étrangère. Reste que ce type d'actions est parfois perçu comme discriminatoire envers les jeunes défavorisés non issus de l'immigration : certes, il existe un recoupement important entre origine immigrée et pauvreté, d'où un double handicap, mais il est plus difficile pour tous les défavorisés d'accéder aux métiers comme le journalisme, où réseaux et codes sociaux sont déterminants. Enfin, l'accès à des postes valorisants est d'autant plus ardu pour les "minorités visibles" que l'absence de renouvellement des élites professionnelles réduit les postes disponibles pour toute une génération (journalisme, politique).

La notion de "culture commune" a été explorée par François Cheng dans son allocution finale. Elle permet de comprendre que la "diversité culturelle" n'est pas un ferment de décomposition de l'identité nationale mais la condition de la construction d'une identité vivante, c'est-à-dire en mouvement.

Ce premier colloque du genre aura enfin été l'occasion pour le gouvernement, représenté par le ministre de la Culture et de la Communication,

Renaud Donnedieu de Vabres, et la secrétaire d'Etat à l'Intégration et à l'Egalité des chances, Catherine Vautrin, de rappeler qu'il faisait sienne la priorité donnée par le président de la République au renforcement de la cohésion sociale, dans le respect de la diversité des origines. Il y faut, a souligné le ministre, une réflexion précise, à laquelle a concouru ce colloque et une action ciblée, que portent les co-organisateurs, les entreprises, les chaînes, mais aussi le public. Comme l'administration, l'audiovisuel doit donner l'exemple, par des mécanismes incitatifs et équilibrés et non par des quotas. C'est dans cet esprit qu'a été confiée à Jacques Toubon une mission de préfiguration pour la création d'un Centre de ressources et de mémoire de l'immigration, et qu'a été instituée cette année la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

La télévision est le lieu quotidien de l'information, du dialogue et de la communication. Elle doit offrir une représentation juste, c'est-à-dire diversifiée, de la société ; or, la télévision n'est plus "le microcosmos de la France", elle se fait sans une large part de la population, qui se trouve marginalisée, privée de la valorisation sociale liée à la présence médiatique. Comment remédier à ce décrochage dangereux pour la cohésion sociale ? C'est cette difficile question qu'ont souhaité poser le Haut Conseil à l'intégration (HCI), le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD), en organisant le 26 avril 2004 à l'Institut du monde arabe une journée de réflexion sur le thème de la diversité culturelle et de la culture commune dans l'audiovisuel. Au cours de quatre tables rondes, présidents de chaîne de télévision, acteurs de l'audiovisuel, associations et observateurs ont été invités à exposer leurs idées sur le rôle de la télévision dans la promotion de la diversité culturelle et la création d'une "culture commune".





Tout le monde s'accorde à dire que, depuis quelques années, le monde audiovisuel a fait un réel effort pour mieux représenter la diversité de la société française dans ses programmes. Pour autant, nos écrans restent insuffisamment "colorisés". Le point de vue des dirigeants des chaînes, qui se sont exprimés au cours du colloque "Ecrans pâles" organisé par le FASILD, le HCI et le CSA le 26 avril dernier à l'Institut du monde arabe.

# L'action des chaînes de En progrès...

« Si l'on ne résout pas le problème d'une juste représentation de la société française à la télévision, on contribuera à aggraver des situations qui sont déjà très difficiles », lance d'emblée Etienne Mougeotte, vice-président et directeur général de TF1. Pour les responsables de la chaîne française la plus regardée, l'année 1998 a bousculé les consciences. La victoire de l'équipe de France dans la Coupe du monde de football a en effet révélé une France black-blanc-beur qui, de toute évidence, ne transparaissait pas à l'antenne. Des consignes ont alors été données pour multiplier et valoriser la présence des représentants des minorités visibles dans quatre domaines : les jeux, la télé-réalité, la fiction et l'information. Incontestablement, des pas positifs ont été accomplis : tout le monde connaît aujourd'hui



« Citant les trois C, compétence, capacité, compétition, Edouard Pelé ajoutait qu'il en fallait un quatrième : coup de pouce. Je pense que c'est cela la politique des relations humaines dans ce domaine. »

Marc Tessier, président de France Télévisions.

les héros récurrents incarnés par Smain ("Commissariat Bastille") ou Mouss Diouf ("Julie Lescault") ; chacun se souvient des prestations de Vincent Mc Doom et de Mia Frye dans "La ferme célébrités" ; et les sujets traités par Armel Arfaoui, Fatima Beloudi ou Yamina Zouta qui occupent désormais régulièrement les JT de la chaîne. Mais est-ce suffisant ?  
« Non », reconnaît le dirigeant de TF1.

## Un débat récurrent dans le service public

« Si l'on veut que l'antenne reflète la diversité culturelle – ce qui est notre intérêt – encore

faut-il qu'elle soit représentée dans les unités de production », souligne Nicolas de Tavernost, le président du directoire de M6. L'ex- "petite chaîne qui monte" a pourtant été l'une des premières à faire preuve d'audace en la matière, en diffusant, dès 1988, le fameux "Cosby Show", ce sitcom mettant en scène une famille de Noirs américains. Et un an plus tôt, l'animateur Nagui faisait sa première apparition sur la chaîne. La remarque soulevée par Nicolas de Tavernost n'en est pas moins pertinente. Les unités de fiction ou de divertissement des chaînes seraient plus timides que les sociétés de production externes. Dans le service public, dont le cahier des charges a récemment été modifié, le débat est

récurrent. Car par nature, sa mission est de refléter la diversité des cultures qui ont construit la France, de favoriser l'intégration, de lutter contre les discriminations et les exclusions. Concrètement, les directions de programme et les directions des ressources humaines des chaînes du service public disposent aujourd'hui de cellules *ad hoc*, dont l'objectif est d'apprécier les résultats des actions engagées dans ce domaine. Toutefois, rejoignant l'opinion de ses deux confrères du privé, Marc Tessier, le président de France Télévisions, plaide lui aussi pour une action "voulue mais intériorisée", qui soit l'un des axes d'une politique d'image de l'antenne



TF1/C. GIBAUDIN

« On aura réussi dans le domaine de la fiction le jour où l'on ne se posera pas la question de savoir si le rôle a été écrit pour quelqu'un issu des minorités visibles, mais si un rôle d'avocat, de médecin ou de flic peut être tenu indifféremment par un Blanc, un Black ou un beur. »

Etienne Mougeotte, vice-président et directeur général de TF1.

# télévision mais peut mieux faire



TF1/Étienne Chognard

Sur TF1, "Commissariat Bastille", avec Smaïn

« Les quotas sont une absurdité, renchérit Etienne Mougeotte. Au nom de quoi déterminer un seuil, et sur quelles catégories ? » « La notion de quota est à la limite du faisable », ajoute Marc Tessier.

Point de quotas, donc, mais des convictions et des engagements. Ainsi, Etienne Mougeotte confie les terrains d'action privilégiés de la chaîne privée étaient désormais l'information et, en second lieu, la fiction. « Pour le reste, estime-t-il, je pense que nous sommes sur la bonne voie. »

M6, elle, envisage de former un certain nombre de jeunes pour être mieux représentative de la diversité, « plutôt que de décider nous-mêmes sans avoir des capteurs plus larges dans la société » annonce Nicolas de Tavernost.

A France Télévisions enfin, on entend mener des actions très en amont : « Le pari le plus difficile à réussir cette année, conclut Marc Tessier, est d'entamer notre politique de partenariat avec les écoles de journalistes ou de techniciens d'audiovisuel, qui vont nous permettre d'avoir une augmentation significative du nombre de

de la télévision publique. « Il faut que chacun ait le sentiment qu'il (y) a sa place, explique-t-il. Surtout, il faut donner une image dynamique et positive de notre diversité, il faut susciter l'adhésion, lutter contre les stéréotypes, notamment dans les personnages et les positions que l'on affecte aux représentants des diverses communautés. »

vements associatifs et prendre des initiatives sur le terrain. « Comme par hasard, raconte Marc Tessier, les jeunes issus de l'immigration ont été plus présents dans cette campagne que d'autres. Cela a été un moyen pour nous de souligner leur contribution personnelle à l'intégration. »

## Rendre la diversité totalement naturelle

Pour certains, la télévision française reste souvent perçue comme étant discriminatoire. C'est notamment vrai pour les JT, qui ont tendance à mettre en scène des situations de violence, en sous-entendant qu'elles sont le fait de quelques délinquants d'origine minoritaire et de quartiers difficiles...

Pour gommer ces dérives, France Télévisions a participé, l'an dernier, à la campagne "Envie d'agir" organisée avec le ministère de l'Éducation. Des programmes courts traduisaient les efforts faits par des jeunes pour créer des mou-

« Il y a, dans ce débat, un piège : dans la presse, lorsque quelqu'un issu de l'immigration est nommé à un poste important, on cite son origine, mais quand on ne nomme pas quelqu'un issu de l'immigration, on entend dire que c'est parce qu'il n'y a personne ! »

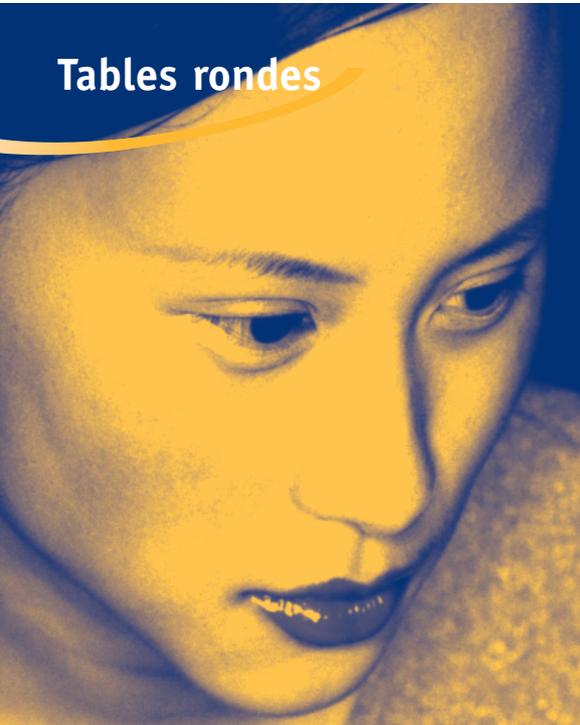
Zaïr Kedadouche, membre du Haut Conseil à l'intégration.



Information, fictions, programmes... derrière ce débat revient en filigrane une question récurrente : celle des quotas.

« J'y suis résolument opposé, affirme Nicolas de Tavernost. Cela irait à l'encontre des objectifs. Il faut plutôt un état d'esprit. Ce que nous visons est de rendre totalement naturelle la diversité dans l'ensemble des programmes. »

stagiaires et du nombre de contrats, soit en alternance, soit de qualification, de manière à ce qu'il puisse y avoir un courant de recrutement important dans nos rédactions, pour modifier la composition des personnes que vous voyez dans les reportages et dans les journaux. »



C'est un constat partagé : la question de la représentation des minorités dépasse le strict cadre de la fiction et prend sa source très en amont puisqu'il s'agit tout simplement de garantir les mêmes droits et les mêmes chances dès l'enfance.

# Le point de vue

La formule appartient à la productrice Michelle Podroznik : « *Les politiques des sociétés émanent des gens qui les dirigent.* » Et de citer en exemple son cas : « *C'est par conviction que j'ai essayé de faire entrer (les) diversités et (les) communautés dans les fictions*



Michelle Podroznik, productrice.

pour faire bouger les choses. « *L'ensemble de la profession est très sensible à ce sujet parce qu'elle aime s'insérer dans une certaine problématique, dans la citoyenneté,* assure Fabienne Servan-Schreiber. *Il y a des comédiens, mais pas assez de rôles.* » Pour y remédier, cer-

taines pistes sont évoquées, comme l'ouverture de l'écriture des fictions aux principaux intéressés. « *Ne faisons pas, nous, le travail de ceux qui doivent parler d'eux-mêmes,* a résumé Michelle Podroznik. *Et proposons-leur des sujets qui les concernent comme cela se fait aux Etats-Unis où des séries sont faites particulièrement pour eux.* »

Mais dans la pratique, tout n'est pas aussi simple. C'est ce que démontre Fabienne Servan-Schreiber, productrice elle aussi, en rapportant

« *Je suis rassuré après avoir entendu les patrons de chaînes. J'ai le sentiment que leur conviction est sincère et j'ai l'impression de ne pas avoir fait tout ce chemin pour rien.* »

Rachid Arhab, journaliste.

les difficultés qu'elle a rencontrées pour monter des fictions avec des personnages d'origine immigrée\*. « *Il y a quand même en France une loi non écrite qui s'appelle la loi de l'audience...*, rappelle-t-elle. *Il fut un temps où, à TF1, quand on arrivait avec des personnages de fiction qui étaient d'origine immigrée, on s'entendait dire que cela ne faisait pas d'audience.* » L'expérience de Yamina Benguigui confirme ce fait. Cinéaste productrice française issue de l'immigration, elle se heurte à d'insolubles problèmes de financement pour chacun de ses films. « *Chaque fois, témoigne-t-elle, les récompenses que j'obtiens, c'est le public qui me les donne.* »

### Penser au-delà de l'apparence

Pourtant, nombreux sont ceux – producteurs ou acteurs – prêts à s'impliquer davantage encore

En l'espèce, le rôle d'intervenants extérieurs à la télévision est absolument fondamental. C'est par exemple grâce au lobbying associatif que LCI s'efforce aujourd'hui « *d'être à l'image de la société française* » comme l'indique son directeur général, Jean-Claude Dassier. De la même façon, c'est probablement grâce à quelques producteurs militants que la diversité culturelle trouvera toute sa place sur le petit écran.

Le comédien Louis-Karim Nebati, héros récurrent de la série télévisée de grande audience "Fabien Cosma", reconnaît qu'au début de sa carrière, ses rôles étaient surtout liés à sa couleur et aux représentations. « *Des rôles de dealers par exemple.* » Depuis, le succès de la série lui a offert une notoriété qui n'a, d'après lui, rien à voir avec son origine : « *Au début, cela m'a surpris. Parce que, dans les castings, il faut le*



« Si TF1, France 2, France 3, M6 décident de donner la place aux Français issus de l'immigration dans leurs fictions, il suffit de se mettre au travail. On a tous des projets articulés, avec des scénaristes professionnels, des metteurs en scène formidables. »

Fabienne Servan-Schreiber, productrice.

# des acteurs opérationnels

## Un engagement citoyen



Telfrance/David Héiman

“PJ”, une série où les diversités et les communautés sont présentes.

autrement dans le monde de l'art ? » Yamina Benguigui, qui sait de quoi il en retourne pour avoir récemment tourné un documentaire sur la discrimination à l'embauche, a parlé, elle, d'« apartheid invisible ».

Un avis que partage, en d'autres termes, Nadia Samir, comédienne et ex-présentatrice sur TF1. « Le public n'est pas sectaire, ce sont les décideurs, je ne sais pas à quel niveau, qui bloquent, analyse-t-elle. Le public des Français venus d'ailleurs existe en grand nombre, il consomme de la publicité et des produits, il paie la redevance. Je ne trouve pas normal que ma fille ait été élevée en ne voyant personne qui lui ressemble à l'écran, ni de Blacks, ni d'Asiatiques, ni de beurs. Or, le rôle premier de la télévision, c'est, je crois, de refléter la société française et ses différentes composantes. Ce n'est malheureusement pas le cas maintenant. »

En contrepoint, le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, déclare au cours de son discours que « la télévision doit montrer l'exemple. »

Et de rappeler que son objectif est de faire vivre, en association avec tous les acteurs, dans l'audiovisuel, cette très belle promesse républicaine inscrite à l'article VI de la Déclaration des droits de l'homme : que tous les citoyens, égaux, soient réellement « également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ». En l'occurrence, que nos écrans offrent à chacun de vraies chances de réussite.

**\* Grâce à un financement du FASILD, la productrice a finalement pu produire sa série "Fruits et légumes" sur France 3.**

Louis-Karim Nebati, médecin, dans "Fabien Cosma".

« On me disait : pourquoi ne faites-vous pas un film sur les banlieues ? Alors que parler des mères et de la première génération, c'est capital. Cela fait partie de notre mémoire, de la mémoire commune, de l'histoire de France. »

Yamina Benguigui, productrice.

savoir, on a quand même une étiquette. Ce qui serait bien, c'est que je ne sois pas une exception et qu'on arrive en France, en 2004, à penser au-delà de l'apparence, qui ne signifie rien. »

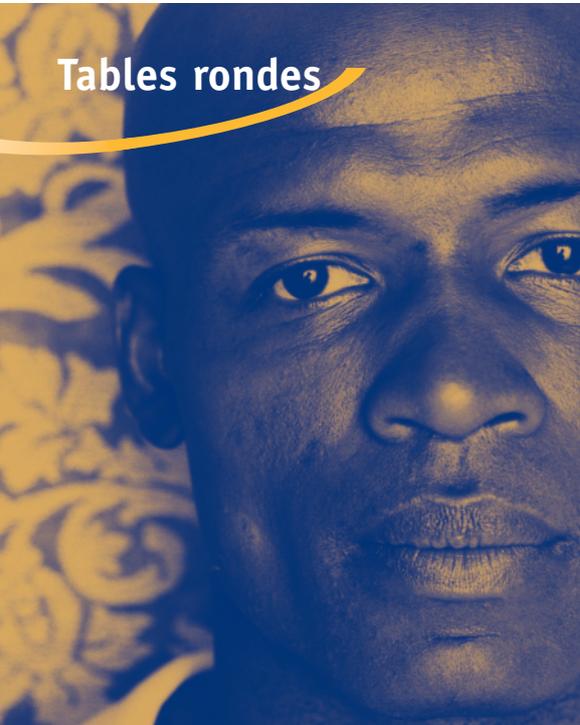
### Un apartheid invisible

« Qu'est-ce qui fait que de tels préjugés existent, que l'on associe tel Black à tel rôle ? » s'interroge Jacky Dahomay, membre du Haut Conseil à l'intégration.

La réponse se situe peut-être très en amont. Et dépasse le cadre de l'audiovisuel. « Il ne faut pas être étonné de ce qui se passe, souligne Louis-Karim Nebati. On le sait très bien : des gens surdiplômés, issus de l'immigration, se présentent avec leur nom marqué sur le CV et ne sont pas embauchés... Pourquoi en serait-il

Bernard Barbereau/France 3





Définir des modes opératoires pour pénétrer concrètement l'inconscient collectif et fixer les objectifs que l'on est prêt à se donner, tels sont les enseignements majeurs qu'il faut retenir pour garantir le respect de la diversité.

# Société civile et Favoriser

On connaît Calixthe Beyala pour ses romans... comme pour son militantisme actif en faveur de l'intégration. Ecrivain, elle est aussi – et surtout – porte-parole du Collectif égalité qui agit pour une meilleure représentativité des gens de couleur dans les médias.

Sa notoriété, reconnaît-elle, lui a épargné bien des humiliations. « Je vivais dans le monde très protégé de l'intelligentsia, a-t-elle expliqué. Je passais dans les médias, j'allais dans le monde entier. » Mais en 1996, lorsqu'elle apprend le suicide d'un jeune métis qui ne parvient pas à



trouver du travail en dépit de son cursus universitaire, sa vision des choses change radicalement. « Je me suis alors intéressée aux autres et j'ai décidé d'aller voir ce qui ne fonctionnait pas. Et en regardant la télévision, j'ai pu observer que les seules images des gens issus de l'immigration étaient des images négatives. »

Face à l'inertie des responsables des chaînes de télévision, Calixthe Beyala décide de frapper plus haut et, rejointe par un groupe d'intellectuels qu'elle a réussi à mobiliser, porte plainte contre la ministre de la Communication de l'époque, Catherine Trautmann, et son Premier ministre Lionel Jospin. Une démarche qui vaut aujourd'hui démonstration : « Il y a seulement quatre ou cinq ans, commente-t-elle, quand on parlait des problèmes des minorités à la télévision, on vous répondait que cela n'existait pas. »

## Penser au-delà de l'apparence

La lutte de Calixthe Beyala n'aura pas été vaine. Elle aura en tout cas contribué à faire émerger quelques prises de conscience. « La France évolue, les choses ont changé (...). Il a fallu que des hommes comme Hervé Bourges puissent faire adopter le changement des cahiers des charges des chaînes publiques et privées... », rappelle celle qui défend l'idée de quotas, rejointe en cela par Yazid Sabeg, de la Convention laïque pour l'égalité. « Non seulement je trouve cela constructif, mais également efficace, justifie ce dernier. La télévision est un champ de représentation sociale. Elle doit donner, notamment le service public, une image conforme à la société à laquelle elle s'adresse, au consommateur, au téléspectateur. J'en veux pour preuve qu'en 1981, Pierre Juquin a obtenu, à juste raison, que l'on fasse un quota pour recruter des journalistes discriminés sur le plan politique. Il faut faire la même chose aujourd'hui, vite, recruter 10, 20, 30, 40 journalistes devant et derrière l'écran. Il faut résoudre ce problème. »

L'expérience que relate la comédienne Nadia Samir est tout autre, puisque vécue de l'intérieur. En 1984, après quelques réticences, la jeune femme accepte un poste de speakerine sur TF1, alors chaîne publique. « Je me suis dit qu'il y avait peut-être une opportunité de montrer qu'une femme arabe, normale, moyenne, pouvait faire un travail jusque-là réservé à une certaine élite, et surtout entrer dans l'inconscient



Audrey Pulvar et Sébastien Follin... la télévision française progresse lentement.



« On ne m'a jamais rien demandé, sauf qu'on m'a souvent dit qu'il était dommage que je ne me sois pas appelée autrement, parce que j'aurais travaillé beaucoup plus. Mais ma gueule, je ne l'aurais pas changée, donc cela ne changeait rien. »

Nadia Samir, comédienne, ex-speakerine sur TF1.



« En février 2001 et en mai 2002, deux décrets très importants ont porté modification du cahier des charges de l'entreprise dans le sens d'une plus grande diversité. Eh bien, on ne les a pas appliqués ! Ce ne sont que des arrangements timides et assez cosmétiques. »

Yazid Sabeg, Convention laïque pour l'égalité.

# associations

## les actions convergentes



« Il faut éviter les ghettos, éviter de transformer les gens en alibi. S'ils ont du talent, ils seront reconnus. Je le sais parce que je pratique. »

Alexandre Michelin, directeur des programmes de France 5.



Charlotte Schulhuber, France 3

du collectif français, raconte-t-elle. Cela pouvait très modestement contribuer à donner une autre image de la femme arabe qui était détestable. » Un pari réussi puisqu'en sept ans de présence sur la plus grande chaîne nationale française, elle a reçu moins de dix lettres de protestation. Hichem Ben Yaïche, du magazine "Nouveau Consommateur", a lui aussi pu observer la réalité de l'intérieur en tant que chef d'édition à France 3 : « Sur le constat, tout le monde est d'accord. Mais aujourd'hui, il faut trouver un mode opératoire pour passer au concret. France Télévisions mène sa politique, TF1 aussi. Mais l'action dispersée est une erreur. Il faut une convergence. »

### Pragmatisme et efficacité

Discrimination positive, quotas, "affirmative action", politique volontariste, les qualificatifs ne manquent pas aux

plus ardents défenseurs associatifs d'une meilleure représentativité des minorités sur les écrans de télévision.

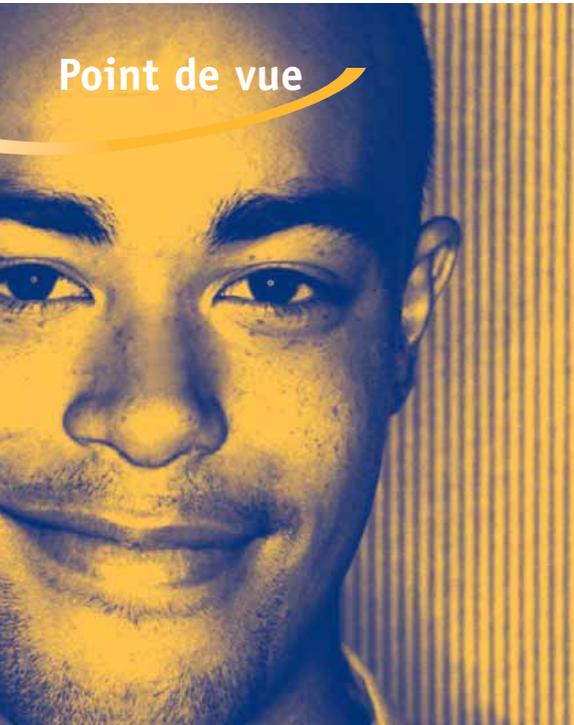
Mais une question se pose en filigrane et d'ailleurs formulée par Gaye Petek, membre du Haut conseil à l'intégration : « Une politique de quotas revendiquée au nom de telle origine, de telle culture, de telle religion, n'ira-t-elle pas contre l'égalité des chances ? » « Je n'ai pas voulu employer le mot de "quota" : non pas qu'il me fasse peur, mais il faut savoir quel objectif

on se fixe, lui répond Yazid Sabeg. Si l'on veut une télévision qui soit à l'image de la société, il faut changer le contenu et les gens qui la présentent et la représentent. Pour cela, il n'y a aujourd'hui qu'un moyen, celui qu'ont emprunté les Portugais, les Hollandais, les Britanniques, et que vont faire les Espagnols. Il faut probablement passer par un recrutement privilégié, sans remettre en cause ce principe du talent et du mérite. Je pense qu'on y arrivera pas sans cela. Il faut que les objectifs priment sur les modes opératoires. »

Hichem Ben Yaïche et les journalistes qui l'ont rejoint dans son combat reprennent à leur compte une autre piste de réflexion susceptible de faire avancer le débat : la création d'un Observatoire de l'intégration, qui permettrait de procéder à une évaluation annuelle de ce qui aura été fait et de suivre de près ce qui se passe sur le terrain. « C'est une manière de faire qui doit être aux mains des professionnels, défend-il. Il faut être aujourd'hui le plus pragmatique possible, sinon, on se raconte des histoires... »

« Le mieux serait que l'égalité républicaine s'applique », conclut pour sa part Nadia Samir. Yazid Sabeg, lui, avance deux règles simples pour que le service public puisse donner l'exemple comme son rôle le requiert : 1) que les décrets du 4 mai 2002 soient modifiés pour être efficaces ; 2) que le CSA et le ministre de tutelle exercent leur autorité, leur pouvoir d'injonction, « pour qu'enfin le président de la télévision publique fasse son travail ».





Donner de la couleur à nos écrans télévisés constitue un progrès essentiel mais insuffisant. Le but est aussi de mieux traiter l'information relative aux minorités et, partant, d'inclure ces dernières dans son analyse.

# Le point de vue

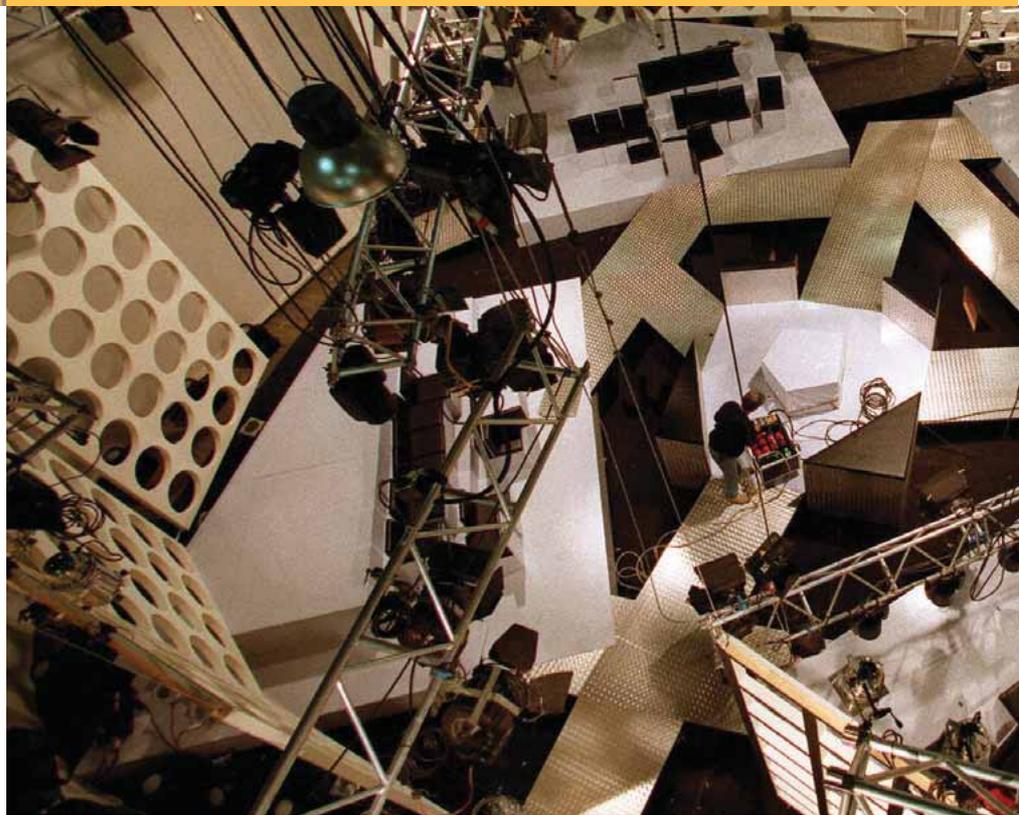
## Ne pas se

**I**déalisée ou non, la référence américaine dans le domaine de la représentation des minorités de couleur est citée à de multiples reprises au cours du colloque "Ecrans pâles" : il n'y a pourtant, outre-Atlantique, ni quotas ni obligations strictes imposés aux producteurs et aux diffuseurs. « *Il y a simplement une obligation de moyens pour donner sa chance à tout le monde* », résume Mohamed Bendjebbour, attaché audiovisuel au consulat de France à Los Angeles.

Nul ne doute cependant que la discrimination positive – ou "affirmative action" – a eu d'importantes conséquences dans le monde de l'audiovisuel, un espace emblématique à conquérir pour de nombreuses associations américaines dont la célèbre NAACP, l'association nationale pour l'avancement des personnes de couleur. « *Aujourd'hui, a précisé le diplomate, aux Etats-Unis, des leviers d'action permettent davantage de représentativité : les syndicats d'acteurs, de réalisateurs, de techniciens, qui mettent une clause de diversité dans chaque convention collective signée avec les studios et les diffuseurs. Cette clause dit que la société de diffusion doit, autant que faire se peut, représenter la diversité de la société américaine.* »

### Empêcher les injustices

Le modèle américain est-il transportable en France ? Pour Jean-Marie Charon, chercheur au CNRS, spécialiste des médias, la question ne se pose pas en ces termes. « *Je sais qu'il y a des solutions simples, mais il faut avoir des objectifs clairs, explique-t-il. Or, il me semble que le premier objectif n'est pas de donner de la couleur aux écrans. Il est, d'abord, de mieux traiter, en matière d'information, les populations concernées.*



*Ce qui signifie se donner des objectifs en termes de recherche de sujets positifs, d'acteurs positifs de l'actualité. »*

De ce point de vue, la référence britannique semble plus pertinente : en créant "Channel Four" dans les années 1980, les Anglais s'étaient fixé comme objectif d'être capable de retranscrire la diversité culturelle nationale. « *Dans ce cadre, relève Jean-Marie Charon, l'important n'est pas celui qui est devant la caméra, mais ceux qui font l'information.* » Ainsi, le problème se présente évidemment de façon identique dans l'audiovisuel et dans la presse écrite, comme en témoigne Jacqueline Rémy, de L'Express : « *Si l'on parle d'actualité, la question est de savoir si les minorités sont représentées au sein des journalistes. J'ai l'expérience*

*« Lorsque l'on regarde de près ce qui est fait en matière de traitement de l'information concernant les populations issues de l'immigration, on voit que l'on est toujours sous l'angle du drame. (...) On est victime, on est auteur de faits divers, on est dans la misère, on vit la ségrégation. On ne permet pas à ces personnes de reprendre une vision positive d'elles-mêmes. »*



**Jean-Marie Charon,**  
chercheur au CNRS.



« L'immigration est un formidable réservoir, une prodigieuse source d'énergie dont nous ne savons que faire mais que nous aurions intérêt à nous approprier, non pas pour faire du multiculturalisme mais pour redonner un peu de sève à notre culture, comme cela s'est toujours fait dans l'histoire de ce pays. »

Alain-Gérard Slama, *Le Figaro*.

# des observateurs tromper d'objectifs



« Combien de conseillers d'orientation poussent les enfants à entrer dans les écoles de journalisme, dans les concours ? Les petites hésitations s'accumulent. De fait, tout le monde n'est pas égal socialement. Ces professions se recrutent dans des milieux plutôt privilégiés, sauf des gamins particulièrement doués, talentueux, qui arriveront quel que soit leur milieu social d'origine. »

Jacqueline Rémy, *L'Express*.

de ce débat en tant que femme. (...) Pour autant, je ne crois pas du tout aux quotas, car je pense qu'appartenir à un sexe, une culture, une minorité, ce n'est jamais une décoration. Il faut être reconnu sur son talent, sur sa formation. Il faut surtout que l'on oublie, en tout cas dans ce métier, qui l'on a en face de soi. Une femme journaliste, un Noir journaliste, un beur journaliste doivent pouvoir traiter l'information de façon très semblable. Si ce n'est pas le cas, c'est dommage. »

« Contrairement aux Etats-Unis, la France n'est pas une société multiculturelle, estime pour sa part Alain-Gérard Slama, du *Figaro*. Chez nous, l'idée n'est pas de faire coexister différentes cultures, mais d'empêcher des injustices. A ce titre, le modèle français n'est pas remis en cause. Le creuset républicain continue d'être

revendiqué. Malheureusement, il ne fonctionne pas très bien. » Alain-Gérard Slama rejette la notion de minorité comme celle d'identité, « qui vous enferme, vous réduit ». « Précisément, lance-t-il, l'une des richesses de ceux qui viennent d'ailleurs, c'est d'éviter cette chose détestable, aussi détestable que les identitarismes noirs, musulmans, homosexuels ou féministes, l'identitarisme français ou, pour parler clair, franchouillard. Cela veut dire quand même qu'il faut, pour éviter justement cet identitarisme national, des visages autres à la télévision. Mais cela peut être fait comme aux Etats-Unis, avec les lobbies. » En essayant d'en éviter les effets pervers qui font que « l'on retrouve, comme le souligne Jean-Marie Charon, énormément de minorités visibles sur les antennes, mais les journalistes sont cantonnés aux rubriques sport et les acteurs à des rôles stéréotypés ».

## Le renouvellement des élites en question

Le paysage audiovisuel français présente cette particularité généralement propre au milieu politique : le personnel est souvent le même depuis trente ans...

« Le problème qui est posé ici n'est donc pas celui de l'intégration des immigrés, c'est celui

de la circulation des élites », rectifie Alain-Gérard Slama. D'où l'intérêt d'aborder la représentation des minorités par le prisme de la création, « au risque, admet Alain-Gérard Slama, de faire peut-être un peu moins d'audimat mais de toucher aussi une partie du public qui ne vient jamais à la télévision ».

Là encore, les intervenants à la table ronde "des observateurs" sont unanimes : le service public a un rôle fondamental à jouer. Et les cahiers des charges, manifestement, n'y suffisent pas. « Ce sont pourtant des missions à affirmer fortement », souligne Jean-Marie Charon, pour qui deux éléments sont capitaux : la responsabilisation des rédactions et la question des débats publics. « Il est important que, dans des lieux comme celui-ci, l'on revienne régulièrement sur ces sujets, et que l'on confronte des points de vue, a déclaré le chercheur. Pour autant, ce n'est qu'en donnant davantage conscience aux journalistes et aux équipes rédactionnelles que l'on aura la meilleure garantie que les choses évoluent. »

Ce qui renvoie à un aspect central : la formation des futurs journalistes, « en évitant, comme c'est le cas aujourd'hui, des systèmes de sélection qui ne maîtrisent pas la réalité des critères qu'ils mettent en œuvre, et produisent ainsi des populations d'une extrême homogénéité ».

Nous constatons que l'idée de la diversité est loin d'être suffisamment mise en valeur, au niveau institutionnel ou dans la mentalité de beaucoup de gens. Dans la réalité, heureusement, la diversité trouve plus ou moins moyen de se manifester, parfois de façon étonnamment vivante et émouvante.

# « Nous participons à une »

### La diversité est la réalité même

Personne de sensé ne peut nier que la diversité soit la réalité même de la vie. Que serait un jardin, aussi soigné soit-il, s'il ne contenait qu'une seule espèce de fleur ? Ce type de jardin, j'en ai pourtant connu un, il y a longtemps, en Hollande. Un immense parc composé uniquement de parterres de tulipes. C'était très beau. Mais passé le premier éblouissement, on se sentait accablé par une indicible sensation de monotonie. On se prenait alors à envier une autre fleur, fût-ce une simple pâquerette. Evoquant ce souvenir je ne veux surtout pas suggérer que la Hollande est un pays de monotonie. Je n'oublie pas que ce pays a produit les deux ou trois peintres parmi les plus grands de l'Occident, des peintres aux couleurs subtiles et somptueuses, Rembrandt et Vermeer et plus tard Van Gogh. Rembrandt et Vermeer dans un même siècle, le XVII<sup>e</sup> siècle, le siècle de Spinoza aussi.

**Un pays n'est pas un ramassis de personnes ou de groupes. Tous ses membres sont impliqués dans une aventure commune.**

D'où venait ce miracle ? C'est au XVII<sup>e</sup> siècle que la Hollande faisait la découverte de la diversité du monde. L'intense échange avec le Nouveau Monde, et déjà la lointaine Asie, n'a pas apporté que des richesses matérielles : il a élargi la vision de l'univers physique et de la réalité humaine, même si certains préjugés demeuraient ancrés et seront longs à être déracinés.

La France, à cette époque-là, était un pays hautement unifié et centralisé. Ce fut-là cependant le résultat d'une suite d'intégrations qui contenaient, en germe ou en puissance, de multiples tendances prêtes à se développer. Et le siècle suivant, le siècle des lumières, a débouché sur la Révolution, et par une généreuse inspiration, sur l'éclatante formulation de la devise républicaine. Cette devise républicaine a conféré à la France une vocation particulière, celle de tendre vers l'universel. Toutefois, comme on le sait, il y a loin de l'idéal à la réalité. La France a dû passer par tant d'événements douloureusement dramatiques.

Mais rien ne peut plus faire que la France n'ait inscrit à l'horizon cet idéal qui éclaire l'humanité. L'idéal est fixé si haut que tous, chacun avec sa spécificité, peut s'y reconnaître.





# culture commune »



## Un destin commun

Après avoir affirmé le principe de la diversité, est-il possible à présent de mettre en avant ce qui pourrait nous unir ? Un pays, une société n'est pas un ramassis de personnes ou de groupes. Tous ses membres sont impliqués dans le réseau organique d'une aventure commune. Qu'un bonheur arrive au pays et c'est la joie pour tous ; que surgisse un malheur, c'est aussi la tristesse pour tous. Et surtout, si je place plus haut ma réflexion, je fais mienne la phrase de Teilhard de Chardin : « *Tout ce qui monte converge* ». Je n'oublie

pas qu'il y a chez les meilleurs d'entre nous cette aspiration vers quelque chose de plus grand que soi, de plus haut que soi et qui, suscitant la convergence, contribue au rayonnement de tous.

Sur un plan concret, on pourrait appeler cela un projet de société. Mais, en tant qu'écrivain, j'aimerais me situer dans une perspective plus ouverte, plus lointaine à savoir la perspective de la culture.

Je pense qu'on est d'accord pour dire que la France est un pays multi-ethnique et multi-

« Nous participons à une **culture commune** »

confessionnel. On serait tenté d'ajouter qu'elle est aussi multiculturelle. Cette affirmation serait plus juste si la culture se contentait d'être un système de conservation dont le propos serait de perpétuer jalousement un ensemble d'usages, de coutumes, de rituels propres à un groupe ethnique ou à une communauté. Pour cela, la République n'y met aucune entrave ; elle respecte tout ce qui se pratique dans chaque culture.

### La langue en partage

Mais toute culture a un étage supérieur, qui est celui de la création, laquelle permet à l'homme d'accéder à un épanouissement toujours plus plénier, plus élevé. Eh bien, à ce niveau supérieur de la création, nous participons en réalité à une culture commune. J'ai bien dit participons, et non appartenons, en ce sens que la création de chacun, si elle est valable, vient enrichir inévitablement le patrimoine commun. Comment nier que nous

**La langue crée une vaste aire d'échange, de dialogue où toutes les inspirations s'entrecroisent en vue d'une transformation vivifiante et bénéfique.**

avons comme bien commun cet élément essentiel qu'est la langue française. C'est un fait historique ; et nous héritons de ce fait historique. Or, une langue n'est pas un système abstrait qui tombe du ciel. Née dans un sol, elle a grandi dans le temps en se

nourrissant de l'esprit fait de multiples esprits, et elle n'aura de cesse de la faire. Ceux qui l'ont apprise partagent une certaine manière de sentir et de s'exprimer bien entendu, mais aussi un certain nombre de références et de valeurs. A partir de là, tout ce qui se fait de valable avec cette langue, je le répète, vient élargir le patrimoine commun. La littérature française est faite par des écrivains natifs de France. Indéniables aussi sont les apports de ceux qui viennent d'ailleurs, d'un Senghor, d'un Césaire, d'un Glissant, d'un Dib, d'un Ben Jelloun, d'un Maalouf, d'un Ionesco, d'un Bianciotti ou d'un Makine par exemple. A côté de la littérature, toutes les autres pratiques utilisant la langue comme support, appartiennent à tous : les chansons, les spectacles, le cinéma. Mais je donne à la langue une acception bien plus large, plus ouverte encore. La langue crée une vaste aire d'échange, de dialogue où toutes les inspirations et influences s'entrecroisent en vue d'une transformation vivifiante et bénéfique.

J'ai parlé de la peinture hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle. Si je tourne mon regard vers la peinture moderne en France, je vois qu'à l'époque des impressionnistes, un Sisley ou un Van Gogh ont eu des échanges intenses avec les peintres français et la terre française, avant de donner leurs œuvres uniques qui nous sont désormais consubstantielles. A l'époque contemporaine, quels

trésors pour nous les œuvres de Chagall et de Picasso, pour ne citer que les plus grands. Mais le premier a su tirer richesse de son séjour parisien et de la lumière du Midi. Le second a dialogué toute sa vie durant, d'abord avec Braque, ensuite avec Matisse, ce qui a contribué à ses étonnantes évolutions que l'on sait.

Dans un monde qui se constitue en pôles de puissance, la francophonie ne possède pas beaucoup de divisions militaires, mais c'est une aventure culturelle, pour ne pas dire spirituelle, qui vaut la peine d'être poursuivie par nous et par nos jeunes. Chacun participera à quelque chose de plus vaste que sa communauté ou son groupe, de plus exaltant et de plus grand que soi.



# Production : reflets de la société réelle et logique marketing...

Avec des séries comme "PJ" apparue en 1997 et dans lequel l'un des héros est un policier antillais, ou plus récemment comme "Plus belle la vie" dont l'action se déroule à Marseille dans un quartier "multicolore", la représentation des minorités se rapproche peu à peu de la réalité de la société française... plus particulièrement sur les écrans du service public.



TelFrance/Gaël Cottonet

exceptionnel réservoir de talents. Une solution serait peut-être qu'ils s'organisent pour devenir eux-mêmes moteurs du mouvement et moins dépendre de la bonne volonté des producteurs et des diffuseurs. » La France compte 10 % de citoyens issus de l'immigration non européenne sans compter les habitants des DOM TOM. A quand un programme "de couleur" sur une chaîne française ? Après tout, le fameux "Cosby Show", dont la quasi-totalité des acteurs sont noirs, n'est-il pas l'un des programmes les plus populaires auprès des Américains de toutes origines ?

Sur les écrans français, la situation progresse, les préjugés reculent pas à pas...

## Volontés individuelles, missions de service public...

Comme l'explique la productrice de télévision Michelle Podroznik – elle-même engagée depuis toujours dans ce combat – les avancées dans le domaine de la représentation des minorités à l'écran ont longtemps reposé sur les convictions personnelles de quelques individualités.

« Il s'agissait pour moi non seulement de faire travailler les comédiens de couleur en leur confiant des rôles qui ne soient pas stéréotypés, mais aussi de parler de sujets que l'on n'aborde pas habituellement : par exemple la difficulté de trouver un stage pour une jeune étudiante portant un nom d'origine maghrébine. »

Aujourd'hui, cette volonté est partagée par Marc Tessier, président de France Télévisions. Volonté qui se traduit par la présentation en janvier 2004 d'un plan pour l'intégration des minorités à l'antenne avec notamment la mise en place d'une cellule de réflexion et d'action au sein de chaque chaîne. Outre le contenu des fictions, le plan concerne les invités des jeux et talk-shows, dont la composition doit mieux représenter la diversité de la société française. Il comporte également un volet formation et intégration de jeunes techniciens et journalistes.

## ... et logique de l'audience maximum

Si les choses avancent dans le service public, les progrès sont moins rapides sur les chaînes privées. Fondées sur une stricte logique commerciale, celles-ci visent en effet la plus large audience. Or, l'introduction de personnages "colorés" à l'écran est parfois considéré comme présentant le risque – réel ou supposé – de mécontenter une partie du public. Les progrès restent ainsi très lents.

La recherche de l'audience à tout prix conduit aussi à bâtir des projets de fiction autour de comédiens "vedettes", d'où un second écueil puisqu'il n'existe guère de comédiens issus de l'immigration sur lesquels un producteur peut "monter un coup". Le déblocage de la situation suppose donc l'émergence ou la "création" de telles vedettes.

## La balle est aussi dans le camp des comédiens.

Michelle Podroznik souligne un autre frein : « La pénurie est presque totale lorsqu'il s'agit de distribuer un rôle asiatique. Au contraire, les comédiens noirs ou maghrébins représentent un



Dans un débat sur la représentativité des minorités à l'écran, impossible de ne pas s'interroger sur les quotas. Accélérateurs de processus d'intégration pour les uns, discriminatoires pour d'autres, ils ont le mérite de faire réagir...

# Un nouvel état d'esprit plutôt que des quotas...



AFP/Gabriel/Bouys/SIF

Comment rendre compte de la diversité sociale et culturelle dans l'ensemble des médias ? Les quotas de représentation sont-ils une (bonne) solution ? Plus que des réponses, les quotas suscitent moult questions : quel serait le bon quota ? Qui déterminerait le pourcentage à l'écran de représentations des minorités ? Sur quels critères ?

**Comment rendre compte de la diversité sociale et culturelle dans l'ensemble des médias ?**

**Les quotas de représentation sont-ils une (bonne) solution ?**

**Plus que des réponses, les quotas suscitent moult questions : quel serait le bon quota ?**

**Qui déterminerait le pourcentage à l'écran de représentations des minorités ? Sur quels critères ?**

**Lors d'un entretien d'embauche, peut-on demander au postulant son origine ?**

**« Non », dit la loi française.**

**D**ifficile, voire impossible d'imposer des quotas en France. C'est donc l'aspect qualitatif que la France retient : « *Les émissions télévisées doivent répondre et soutenir l'engagement de nos médias à savoir l'intégration, la socialisation ainsi que la connaissance et l'ouverture aux autres cultures, reposant sur des équipes professionnelles appréciées sur leur mérite et leur compétence professionnelle.* » Les nouvelles directives des cahiers des charges des chaînes privées et publiques, avec une obligation de dresser un bilan chaque année, vont en ce sens. C'est également le cas dans la plupart des pays européens.

## Une volonté commune

La grande majorité des pays partage la volonté commune de représenter les diversités culturelles à l'antenne et d'agir sur les contenus, sans toutefois avoir recours aux quotas. Des autorités de régulation publient des recommandations et s'assurent, parfois par des dispositions réglementaires, de la juste représentation à l'antenne. Car la mise en œuvre d'une politique de représentativité des minorités à l'écran est étroitement liée à la Constitution de chaque pays, à son système juridique. Citons l'exemple de la Belgique, dont la tradition du pluralisme interne est inhérente à sa double culture wallonne et flamande. La Grande-Bretagne également, à l'immigration ancienne, n'hésite pas à aller de l'avant. Ainsi, dans les années 1990, les

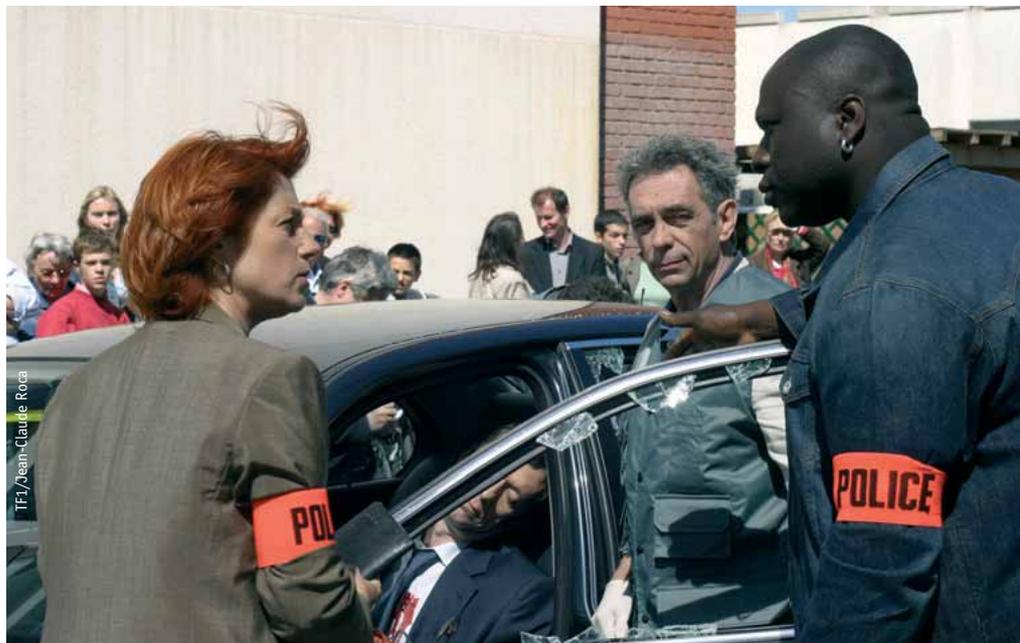
Britanniques se sont fixé pour objectif d'atteindre, en dix ans, le taux de 12 % d'employés de la BBC issus des minorités, toutes minorités confondues à tous les échelons professionnels. Le gouvernement britannique a par ailleurs créé, dès 1996, une autorité de régulation de la télévision, l'ITC, qui a conduit des travaux de représentation des minorités ethniques à la télévision. Le code des programmes de l'ITC recommande aux rédactions de veiller à ce que les minorités ethniques soient présentes dans la programmation générale. Des lignes directrices sont également données concernant l'em-

ploi de termes jugés offensants, de portraits trop stéréotypés.

## Une nouvelle dynamique

En France, le colloque "Ecrans pâles" a eu le mérite de soulever un problème latent et d'enclencher une nouvelle dynamique, pour faire en sorte « *que tous les citoyens, égaux, soient réellement admissibles à toutes dignité, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents* ». Article VI de la Déclaration des droits de l'homme.

La série "Julie Lescault" sur TF1, avec Véronique Genest et Mouss Diouf.

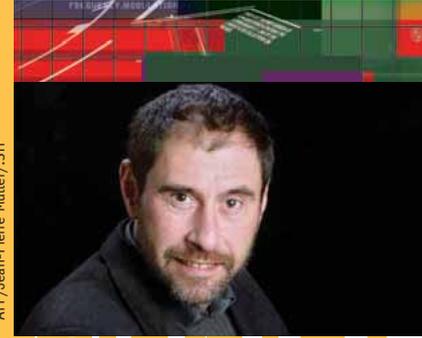


TF1/Jean-Claude Roca

Dire que la sous-représentativité des minorités à l'écran trouve son explication dans le recrutement des écoles de journalisme, c'est ouvrir une réflexion sur la globalité des médias.

# Journalistes et issus de l'immigration : il n'y a pas que la télé !

AFP/Jean-Pierre Mullery/STF



Richard Descoings,  
directeur de Sciences-Po.

Journalistes et issus de l'immigration : il n'y a pas que la télé !

**Pourquoi voit-on peu de journalistes issus des minorités à l'écran ? D'où vient cette sous-représentation ? Des jeunes minorités, des étudiants issus de l'immigration, des rédactions ? Ou alors, le blocage se situe-t-il au niveau du recrutement des écoles de journalisme ?**

« Le problème est peut-être moins de voir les minorités à l'écran que la manière dont on parle d'elles dans l'ensemble des médias... ainsi que les rôles dans lesquels elles sont cantonnées. On peut affirmer que le traitement de l'information pèche dans l'ensemble des médias », lance d'emblée Jean-Marie Charron, sociologue et chercheur au CNRS.

## Une image de violence et de délinquance

Pour les faits divers par exemple, comment les rédacteurs de terrain traitent-ils l'information ? Ils ne captent que les faits divers traumatisants. De ce fait, ils véhiculent une image de violence, de misère, de délinquance associée systématiquement à cette frange de la population, qui souffre de cette image négative. Les préoccupations des immigrés sont mal rendues. Le journal *Le Progrès de Lyon*, conscient de ce système inadapté, a créé de nouvelles agences de traitement de l'information, "ouvertes" sur le monde extérieur, pour tisser des liens privilégiés avec les populations concernées. « *Les jeunes journalistes ont un vécu souvent trop éloigné des sujets qu'ils traitent et une méconnaissance du terrain* », confirme Jean-Marie Charron.

Car, chaque année, huit cents candidats, après un premier cycle d'études universitaires, présentent les concours de journalisme qui les sélectionnent principalement sur leur niveau



AFP/Mehdi Fedouachi/STF

de culture générale, leur âge et leur niveau d'étude. Les étudiants issus de l'immigration sont pénalisés par ce mode de sélection qui favorise une population homogène et prive l'école d'une diversité sociale. Le mode de sélection retenu aujourd'hui réveille en amont le mode de sélection des universités.

## Avec Sciences-Po, une brèche

Richard Descoings, directeur de Sciences-Po, a ouvert le débat, en décidant d'accueillir dans son établissement des élèves venant de sept lycées de zones d'éducation prioritaire (ZEP). Une discrimination positive, une inégalité diront certains puisque ces très bons élèves seront dispensés de concours d'entrée. L'objectif étant de faire évoluer la société, et les écoles de journalisme avec. Afin d'agir sur les futures salles de rédaction pour qu'elles sachent retranscrire la réalité plurielle de la France. Le débat aura au moins été lancé ! Car depuis trente ans, le journalisme est une profession attractive et élitiste. « *Les jeunes journalistes issus de l'immigration ayant réussi*

La première promo de Sciences-Po accueillant des élèves de ZEP.

*le concours sont peu intéressés par l'écran et la représentation, confie Jean-Marie Charron. Ils recherchent des postes valorisés souvent dans les rubriques politiques de la presse écrite. Rappelons que Rachid Arhab, avant d'être présentateur, a occupé bien d'autres postes, notamment en tant que réalisateur.* »

Par ailleurs, former des journalistes pour qu'ils représentent l'intégration est inenvisageable. Doivent-ils être embauchés pour représenter une minorité ? « *Beaucoup voudraient y échapper et se faire oublier*, affirme Jean-Marie Charron. *Toute tentative de spécialisation a échoué. L'important est donc de former des journalistes compétents et à l'écoute du monde.* » D'autres médias moins prestigieux participent à l'intégration. Actuellement, Beur FM travaille avec France Culture. Ces voix pourront investir petit à petit les médias plus puissants. La télévision publique doit montrer la diversité culturelle. C'est un principe républicain.

Yvan Gastaud s'est penché, avec un regard d'historien, sur la représentativité des minorités à l'écran. Interview autour de cette question.



## Yvan Gastaud, historien : « Je suis optimiste, la France entre dans l'action »

**Il semblerait que ce ne soit qu'à partir des années 1980 que la place des minorités à l'écran soit abordée. Pourquoi ?**

**Yvan Gastaud :** En effet, le thème de l'immigration apparaît dans le service public dans les années 1983-1984. D'un côté, les enfants de la deuxième génération nés en France grandissent. De l'autre, la France prend conscience de sa pluralité, mais reste repliée sur ses valeurs. La télévision réserve quelques plages horaires aux émissions consacrées aux immigrés, comme "Mosaïque", diffusée de 1976 à 1997 le dimanche matin... mais cela représente très peu d'heures.

**Avant 1983, parlait-on de l'immigration différemment ?**

**Y. G. :** Oui. L'immigration était moins complexe. On l'abordait en terme économique. Le discours était simple : les migrants sont de passage sur le territoire français pour travailler avant de repartir pour leur pays. Leur avenir n'est pas à envisager. Le racisme exacerbé des années 1970 est traité comme une séquelle de la décolonisation.

**Aujourd'hui la télévision représente-t-elle mieux sa réalité ?**

**Y. G. :** Pour moi, la télévision est le subconscient du monde. Or, la réalité plurielle de la rue n'apparaît pas à l'écran. L'introduction du câble et du satellite modifie le paysage audiovisuel. Les immigrés constatent et souffrent de ne pas y trouver une source d'identification, de subir un traitement de l'information qui les cantonne dans des rôles dévolus, marginaux et violents.

**Qui a initié le débat sur la représentation des minorités à l'écran ?**

**Y. G. :** C'est une minorité active, souvent associative. Elle se mobilise, consciente du risque encouru si la télévision, véritable poulx de la société, reste exclusive. A partir de 1998,



La Grande-Bretagne offre "Channel Four" à ses immigrés.

la détente sur l'immigration s'accélère. La présence des minorités à l'écran s'accroît avec l'apparition des jeux télévisés, des "reality show", des nouvelles émissions.

**La victoire de la France lors de la Coupe du monde de football en 1998 a-t-elle joué un rôle ?**

**Y. G. :** Oui, sans conteste. Ce triomphe "black blanc beur" marque le cessez-le-feu. Un regard positif émerge. Mais le sport ne doit pas rester l'unique facteur d'intégration. Le succès de "Mémoire d'immigrés" de Yamina Benguigui diffusé à 20 h 30 a également consacré la sortie de l'invisibilité et marque une nouvelle étape.

**Et la création de L'Europe ?**

**Y. G. :** Cela réactive le thème de l'identité. Qui sommes-nous ? Que font nos voisins ? La Grande-Bretagne offre à ses immigrés "Channel Four". Les pays nordiques ont donné le droit de vote aux immigrés depuis 1985. Ces initiatives restent cependant étroitement liées à l'histoire de chaque pays.

**Aujourd'hui, les accords avec France Télévisions font-ils avancer la problématique ?**

**Y. G. :** Oui, car ils entraînent tous les acteurs de la télévision : présidents de chaîne, responsables éditoriaux, journalistes, auteurs, scénaristes, écoles. La réflexion débouche sur des actions concrètes. Elle anticipe en amont la formation des journalistes qui feront la télévision de demain. C'est le cas pour les accords avec Sciences-Po.

**Que pensez-vous du recours aux lois ?**

**Y. G. :** Légiférer, c'est vouloir un minimum. Je suis optimiste. La France entre dans l'action. Alors des lois, des quotas, c'est enterrer le sujet, s'en éloigner et favoriser les ghettos ! Un problème qui ne devrait plus en être un. L'ouverture en 2008 de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration comme le musée Ellis Island de New York est une étape supplémentaire dans la relation de la France avec ses immigrés. N'en doutons plus, cette volonté ira à l'écran.

Récusant le communautarisme tout autant que le repli sur soi, la présidente du Haut Conseil à l'intégration livre ici ses réflexions sur les moyens nécessaires pour que nos médias soient un miroir fidèle des composantes de la société française d'aujourd'hui.

# Il faut s'ouvrir aux autres tout en préservant notre culture commune

## Les engagements du HCI et du CSA

A l'issue de leur réunion de novembre 2003, et en première conclusion de leur réflexion, le HCI et le CSA avaient arrêté quatre priorités visant à améliorer la représentativité des personnes issues de l'immigration dans les télévisions françaises :

- demander au gouvernement d'inscrire, dans le cahier des charges des chaînes du service public de la télévision le même type d'obligations que celles déjà inscrites dans les conventions signées entre les chaînes privées et le CSA, qui mentionnent explicitement la nécessité de veiller à une bonne représentation des minorités et de la diversité culturelle du pays ;
- demander à toutes les chaînes de télévision françaises de remettre aux deux instances un rapport annuel sur les efforts mis en œuvre pour une bonne représentation de la diversité culturelle et des personnes issues de l'immigration ;
- prévoir des relations régulières entre le HCI et le CSA permettant d'établir annuellement une évaluation globale des avancées ou des retards, et de nouer, avec les associations ou acteurs publics concernés, les relations d'échanges nécessaires ;
- prévoir une étude comparative des différentes approches de cette question de la représentation à la télévision de la diversité culturelle et des minorités dans les autres pays démocratiques.



Blandine Kriegel, présidente  
du Haut Conseil à l'intégration.

### Quelles conclusions faut-il tirer du colloque "Ecrans pâles", co-organisé par le Haut Conseil à l'intégration, le CSA et le FASILD ?

**Blandine Kriegel** : Nous avons eu raison de l'organiser, parce qu'il était grand temps de se pencher sur le fait que la télévision, qui est l'un des miroirs de notre société, n'en reflète pas fidèlement la réalité. Cela a d'ailleurs été dit publiquement lors de ce colloque, en présence des acteurs et des décideurs des différentes chaînes de télévision qui ont tous pris des engagements formels à ce sujet : c'était l'objectif que nous recherchions. Et nous sommes

tout à fait heureux d'avoir reçu le soutien des grands noms du petit écran et de personnalités politiques comme le ministre de la Culture et la secrétaire d'Etat à l'Intégration et à l'Egalité des chances.

### Pensez-vous que ce type de manifestations peut faire évoluer la situation ?

**B. K.** : Ça commence. Regardez ce qui se passe à France Télévisions ou sur LCI : les écrans sont devenus un peu moins pâlichons. Cela étant, un colloque ne règle évidemment

pas le problème ; c'est un moment de prise de conscience, de témoignages.

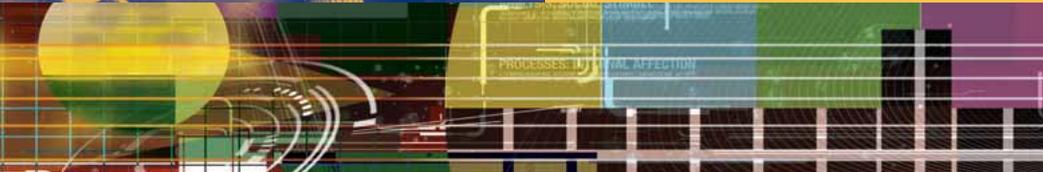
Dans une démocratie, la voie du dialogue, de l'échange, est essentielle. En ce sens, le colloque "Ecrans pâles" a constitué l'un des moyens de conduire la réflexion en lien direct avec les professionnels concernés ainsi qu'avec ceux qui observent et analysent l'impact de ces questions sur notre société.

L'objectif était d'ouvrir le débat le plus largement possible aux points de vue les plus divers, sans idées préconçues sur des mesures institutionnelles, sans mise en accusation de qui-conque, pour réfléchir aux moyens de faire évoluer la situation pour une meilleure cohésion sociale.



## Blandine Kriegel :

« Il faut s'ouvrir aux autres  
tout en préservant notre culture commune »



La diversité culturelle et le pluralisme ethnique sont une chance neuve pour la vitalité, pour la consolidation de cette fameuse "culture commune".

de représentation plus exact, plus juste et, par conséquent, plus diversifié, pour l'élaborer.

### En d'autres termes, vous défendez l'idée qu'il faut simultanément s'ouvrir aux autres et préserver notre culture commune...

**B. K. :** Absolument. C'est le seul moyen d'échapper à la logique du refus de la nouveauté et de l'élargissement d'une part, et à la logique communautariste d'autre part, sans pour autant soutenir le principe de la "discrimination positive" qui, à nos yeux, n'est ni viable ni applicable.

### Comment expliquez-vous le retard de la France par rapport à d'autres pays ?

**B. K. :** Pour une raison très simple : nous sommes ignorants en la matière. Nous n'avons pas compris suffisamment tôt que

### Qui, selon vous, peut concrètement faire bouger les choses ?

**B. K. :** C'est l'affaire de tous et, au premier rang, de ceux qui ont des capacités d'alerte. A ce titre, je crois que le HCI, dont c'est la mission, a parfaitement rempli son rôle, tout comme le FASILD. Parallèlement, le rôle des institutions publiques et des associations est tout à fait capital.

### Depuis quand et pourquoi le HCI s'est-il intéressé à ce sujet ?

**B. K. :** Il faut ici rendre hommage à Zaïr Kédadouche, qui nous a sensibilisés sur cette question qui le préoccupait. Il y a un an déjà, il s'adressait dans le journal *Le Monde* à Dominique Baudis, le président du CSA, pour l'inviter à une réflexion sur la nécessaire diversité qui permettrait de « donner plus de couleurs » – selon ses propres termes – à la télévision. Cette lettre ouverte n'est pas restée sans réponse : nous avons décidé, lors d'une réunion avec le CSA le 23 novembre 2003, de mettre en place un programme d'actions conjointes visant à provoquer une réaction publique et d'améliorer la représentation de la diversité culturelle et des personnes issues de l'immigration dans la société française. A l'issue de cette réunion commune, le CSA a d'ailleurs décidé d'élargir la charte des télévisions privées aux télévisions publiques (voir encadré).

### En dehors de l'organisation de ce colloque, quelles sont les autres actions que vous avez entreprises ?

**B. K. :** Le Premier ministre nous a saisis d'un avis sur le sujet. Immédiatement, et comme on le fait toujours au HCI, nous avons mis en

place une commission qui a beaucoup auditionné, travaillé et réfléchi, et qui a rendu ses conclusions au mois de novembre.

### Quelles en sont les grandes lignes ?

**B. K. :** Ce que je peux vous dire, c'est que tout en respectant les fondements de la République française, nous estimons dans un premier temps qu'il faut aller beaucoup plus loin qu'on ne l'a fait dans la reconnaissance de la diversité culturelle comme enrichissement de la communauté nationale. Cette diversité, ne l'oublions pas, jalonne toute notre histoire : la culture française a toujours emprunté au loin et au large. Que serait l'école de Paris sans Picasso, sans Modigliani, sans Foujita ? Que serait la chanson française sans Aznavour, sans Montand ? Toutefois, dans le même temps, nous devons montrer une forte volonté pour maintenir ce que nous continuons d'appeler, avec François Cheng, « notre culture commune ».

Concrètement, cela signifie qu'il faut d'un côté s'intéresser bien davantage aux civilisations dont sont issus nos concitoyens venus de loin. Et de l'autre côté, faire un effort tangible pour renforcer cette culture commune. Cela passe par l'apprentissage de la langue française, par un meilleur niveau d'éducation, de formation, de dialogues et d'échanges. Il faut bien comprendre que la diversité culturelle et le pluralisme ethnique qui sont aujourd'hui au cœur de nos cités ne sont pas un ferment de segmentation, de dispersion ou d'explosion pour la culture française. Ils sont au contraire une chance neuve pour la vitalité, pour la consolidation de cette fameuse "culture commune". Dans ce cadre, la télévision, qui est le meilleur adjuvant de la démocratie directe, doit être aussi un lieu



ATP/Gabriel Botuys/STF

nous n'avions pas affaire à une immigration de travail, mais à une immigration de peuplement qui était destinée à durer.

### La Grande-Bretagne ou le Canada l'auraient donc compris avant nous ?

**B. K. :** La Grande-Bretagne, ce n'est pas si sûr. Mais le Canada, comme les Etats-Unis, oui. Parce que ce sont, par nature, des pays d'immigration. C'est constitutif de leur formation. Leurs politiques d'intégration sont donc plus solides et plus anciennes que les nôtres. Ce qui ne veut pas dire que leurs modèles soient transposables chez nous : notre histoire, notre communauté nationale, notre modernité ne sont pas les mêmes que les leurs.

### Faites-vous référence ici à l'imposition législative de quotas que pratiquent souvent nos voisins anglo-saxons ?

**B. K. :** Oui. Et je remarque que, jusqu'à présent, la France a su contourner cette solution en préférant une voie républicaine qui est

sensible au mérite individuel et qui, en même temps, estime qu'un volontarisme public, collectif, et un effort d'attention particulier doivent compenser, quand le moment se fait sentir, les inégalités criantes. L'intégration se fait d'elle-même aujourd'hui, dans nos mœurs, dans notre culture. Il faut accueillir ce processus et, surtout, l'accélérer.



## Les travaux du HCI

En dehors de la réflexion commune menée avec le CSA sur la représentation de la diversité culturelle dans les télévisions françaises, les travaux du Haut Conseil à l'intégration ont concerné trois sujets de première importance : la promotion sociale des jeunes des quartiers en difficulté, les droits civils des femmes issues de l'immigration et la mise en place du contrat d'accueil et d'intégration. Sur ce sujet, le HCI s'est particulièrement attaché au volet "formation civique", pour laquelle il a proposé un nouveau cahier des charges et la rédaction d'un livret de formateurs. Rappelons que le HCI est une instance de réflexion et de propositions qui, à la demande, du Premier ministre ou du Comité interministériel, donne son avis sur l'ensemble des questions relatives à l'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère. Présidé par Blandine Kriegel, il est composé de 16 membres (personnalités indépendantes venues d'horizons, de métiers et de générations différents).

Les actes du colloque  
**“Écrans pâles”**  
sont disponibles auprès  
de la **Documentation  
française.**

